

Jésus et les femmes

Ben Witherington III

Jésus, a-t-on dit ces derniers temps, était un féministe radical. Il aurait délibérément sapé le cadre patriarcal traditionnel qui faisait si manifestement partie de la culture et de la religion de l'Ancien Testament. Son propre enseignement et sa manière de vivre auraient été tels que, selon l'affirmation de beaucoup, seule une **vision égalitarienne** des relations entre mari et femme, c'est-à-dire une vision égalitaire des rôles masculins et féminins en tant que disciples, serait conforme à sa vision du monde. Cette manière d'analyser les vues de Jésus sur les femmes s'est de plus en plus imposée, aussi bien dans les milieux savants que chez les laïcs, comme l'interprétation « correcte » du matériau pertinent des quatre Évangiles. ***Peut-être vaut-il pourtant la peine de se demander s'il ne s'agit pas là d'une nouvelle tentative de façonner Jésus et ses vues à l'image de nos propres préoccupations modernes sur la place des femmes dans la communauté chrétienne.***

Si souvent, nous abordons le texte biblique avec un programme (une position arrêtée ou une décision prise à l'avance), et il n'est pas surprenant que nous trouvions souvent ce que nous cherchons ! Nous utilisons les preuves d'une manière qui, en partie, éclaire la vérité et, en partie, l'obscurcit. Et ensuite, ce sont souvent nos présupposés sur le texte et notre manière de traiter le texte qui dictent le genre de résultats que nous récoltons.

En ce qui concerne la question des femmes dans le ministère de Jésus, la seule manière d'éviter les problèmes liés au fait de projeter un programme dans le texte est l'étude attentive, complète et historique du matériau pertinent. Nous ne devrions pas prétendre savoir ce que le texte signifie pour nous avant d'avoir examiné ce qu'il signifiait pour son auteur et son public dans leur cadre historique d'origine. Il est tout à fait clair que le texte ne peut pas signifier quelque chose qui serait contraire à ce que l'auteur voulait dire à l'époque. Avec ces pensées à l'esprit, examinons une partie du matériau pertinent, étant entendu que je ne puis résumer qu'une partie du contenu de ma monographie « Women in the Ministry of Jesus in the Ministry of Jesus » (Cambridge: Cambridge University Press, 1984).

Eunuques à cause du royaume de Dieu

Jésus est venu annoncer le royaume de Dieu, un événement qui a eu des conséquences pour les femmes, mais il n'a pas abordé directement la question de savoir quelle est la juste place des femmes dans ce royaume et dans sa communauté de croyants. Les implications n'en sont pas moins fascinantes. Prenez par exemple le passage de Matthieu 19.10-12, où Jésus annonce qu'il y a une place pour la personne célibataire dans son royaume.

[Matthieu 19.10-12] « Ses disciples lui disent : Si telle est la condition de l'homme à l'égard de la femme, il ne convient pas de se marier. Mais il leur dit : Tous ne comprennent pas cette parole, mais seulement ceux à qui cela est donné ; car il y a des eunuques qui sont nés ainsi du sein de leur mère ; il y a des eunuques qui ont été faits eunuques par les hommes ; et il y a des eunuques qui se sont faits eux-mêmes eunuques à cause du royaume des cieux. Que celui qui peut comprendre comprenne. »

À première vue, cela ne semble pas être une idée très radicale, jusqu'à ce que nous la replaçions dans son contexte historique. Les maîtres juifs du temps de Jésus croyaient que Genèse 1.28 ordonnait à toutes les personnes aptes de se marier et de se reproduire. **Rester célibataire de son plein gré n'était pas une option légitime.** En fait, les rabbins considéraient souvent les eunuques comme un affront à Dieu. Jésus, au contraire, enseignait qu'il était légitime de rester célibataire à cause du royaume de Dieu. Ce texte pourrait être la justification par Jésus de son propre célibat. Cet enseignement eut un effet profond sur les femmes dans le ministère de Jésus. **Il signifiait qu'elles avaient la possibilité d'être, dans cette vie, autre chose qu'épouse ou mère.** Nous voyons donc ici une rupture radicale avec le judaïsme, car dans le judaïsme on disait que la place d'une femme devait être exclusivement à la maison. Elle n'avait aucune possibilité d'être l'élève d'un rabbin célèbre ou d'être formée, ni de présider le culte à la synagogue, et encore moins de servir comme prêtresse au temple.

Marthe et Marie

En Luc 10.38-42, nous apprenons ce que Jésus pensait de telles attitudes juives.

[Luc 10.38-42] « Comme ils poursuivaient leur route, il entra dans un village ; et une femme nommée Marthe le reçut dans sa maison. Elle avait une sœur, appelée Marie, qui, s'étant assise aux pieds de Jésus, écoutait sa parole. Mais Marthe était très occupée à de nombreux services ; elle survint et dit : Seigneur, cela ne te fait-il rien que ma sœur me laisse servir seule ? Dis-lui donc de m'aider. Jésus lui répondit : Marthe, Marthe ! tu t'inquiètes et tu t'agites pour beaucoup de choses ; mais une seule chose est nécessaire. Marie a choisi la bonne part, qui ne lui sera pas ôtée. »

Nous voyons ici très clairement une histoire de contrastes. Marthe tient le rôle de l'hôtesse juive traditionnelle, tandis que Marie représente la disciple attentive. L'expression « s'asseoir aux pieds » (10.39) est souvent employée comme expression technique signifiant être le disciple de quelqu'un, et elle a probablement ce sens ici. Lorsque Marthe s'irrite de ce que Marie ne l'aide pas à la cuisine, et va jusqu'à reprocher à Jésus de ne rien faire contre cela, l'histoire prend un tour assez surprenant. Jésus ne relègue pas Marie au comité d'accueil, mais laisse entendre qu'elle a choisi la bonne part, qui ne lui sera pas ôtée. **Elle a le droit, et même un devoir supérieur, d'être la disciple de Jésus plutôt que son hôtesse.** Cela concorde avec l'enseignement de Jésus ailleurs, selon lequel rien n'a une priorité plus haute que de se charger de sa croix et de suivre Jésus. Mais l'application de ce principe aux femmes aurait été jugée résolument inacceptable dans les milieux juifs.

Les disciples femmes

Nous savons par Luc 8.1-3 que des femmes faisaient partie de la suite itinérante de Jésus, un fait qui, en soi, était jugé scandaleux, puisqu'elles n'étaient probablement pas les épouses de ses disciples.

[Luc 8.1-3] « Après cela, il parcourut successivement villes et villages, prêchant et annonçant le royaume de Dieu. Les Douze étaient avec lui, ainsi que quelques femmes qui avaient été guéries d'esprits mauvais et de maladies : Marie, appelée Magdeleine, de laquelle étaient sortis sept démons, Jeanne, femme de Chuza, intendant d'Hérode, Suzanne, et beaucoup d'autres femmes, qui le servaient de leurs biens. »

Il est probable que Jésus ait été appelé par moquerie « ami des pécheurs » précisément parce qu'il donnait aux femmes et à d'autres groupes privés de droits un accès libre et égal à sa communauté. En

Luc 8.1-3, nous remarquons aussi que ces femmes exerçaient apparemment dans la communauté des fonctions que reprirent plus tard des diacres hommes et femmes – elles pourvoyaient aux besoins matériels et au bien-être de la communauté.

La famille physique et la famille spirituelle

On ne saurait guère surestimer l'importance de l'enseignement de Jésus sur la famille de la foi par rapport à la famille physique. Il ressort clairement de textes comme Marc 3.31-35 et leurs parallèles que Jésus considérait la foi, et non l'hérédité, comme le fondement permettant de revendiquer une place dans sa communauté.

[Marc 3.31-35] « Et sa mère et ses frères arrivent ; et se tenant dehors, ils envoyèrent vers lui et l'appelèrent. Une foule était assise autour de lui ; et on lui dit : Voici, ta mère et tes frères sont dehors et te cherchent. Et il leur répondit et dit : Qui est ma mère, et qui sont mes frères ? Et, promenant ses regards sur ceux qui étaient assis en cercle autour de lui, il dit : Voici ma mère et mes frères ; car quiconque fait la volonté de Dieu, celui-là est mon frère, et ma sœur, et ma mère. »

En fait, Marc 3.21 et suivants (cf. Jean 7.5) laisse entendre que les liens physiques avec Jésus pouvaient effectivement être une pierre d'achoppement pour le comprendre. En outre, des textes comme Marc 10.29-30, Luc 12.49-53 et le passage parallèle de Luc 9.57-62 montrent clairement que, pour Jésus, c'est la famille de la foi, et non la famille physique, qui doit être considérée comme l'unité relationnelle fondamentale au sein du royaume de Dieu. Certes, lorsqu'une famille physique (comme Marie, Marthe et Lazare) était chrétienne, la famille physique et la famille de la foi pouvaient se tenir ensemble. Mais lorsque la famille physique était divisée au sujet de la loyauté envers Jésus et voulait, non pas servir le corps des croyants, mais le diviser, alors la priorité de la famille de la foi devait l'emporter. Marc 3.31-35 ne signifie rien de moins que ceci : les frères et sœurs dans la foi sont la famille première, à laquelle on doit en priorité sa fidélité. Si une situation de type « ou bien... ou bien » devait se présenter, il est clair où se situait la loyauté de Jésus et où il l'attendait de ses disciples. Cette attitude se retrouve dans une moindre mesure aussi chez les rabbins et leurs disciples, où l'on affirmait parfois qu'un élève devait sa première loyauté à son maître, « qui l'a amené dans le monde à venir », plutôt qu'à ses parents, « qui l'ont amené dans le monde ». Jésus a toutefois appliqué ce principe de manière plus radicale et plus profonde (cf. Luc 11.27-28 ; 12.49-53). L'Église n'a pas encore intégré tout ce que cela signifie pour nos relations en Christ.

La Samaritaine au puits

Une preuve indirecte de la manière dont Jésus considérait la valeur du témoignage d'une femme à son sujet se trouve en Jean 4. L'histoire de la femme au puits est trop connue pour être répétée, mais plusieurs éléments de ce récit révèlent l'attitude de Jésus envers les femmes. Premièrement, les maîtres juifs insistaient pour que les hommes juifs ne parlent que peu, voire pas du tout, avec des femmes dans les lieux publics, en particulier avec des femmes étrangères. Cela valait d'autant plus pour les femmes « de mauvaise réputation » ou « d'origine étrangère ». Les femmes samaritaines étaient considérées par les rabbins comme « menstruées dès le sein de leur mère », c'est-à-dire toujours impures, intouchables, exclues. C'est pourquoi, aux yeux des disciples, Jésus n'avait rien à dire à cette femme au puits. Or Jésus non seulement lui parle, mais refuse de la traiter comme impure et l'engage dans l'une des discussions théologiques les plus importantes de tout le quatrième Évangile.

Cela indique que même une femme comme elle était une destinataire appropriée d'informations théologiques et, de fait, une candidate appropriée au discipulat. Deuxièmement, le quatrième évangéliste souligne que, tandis que les disciples masculins de Jésus étaient occupés à chercher une nourriture qui ne rassasie pas, ***cette femme alla vers les autres pour annoncer le message. Elle amena ainsi beaucoup de gens à venir à Jésus pour entendre parler d'une nourriture qui procure la vie éternelle*** (4.39). Il se peut bien que la parabole de 4.37-38 veuille suggérer que la femme est l'une des semeuses ou des moissonneuses. La femme samaritaine est alors vue par le quatrième évangéliste comme quelqu'un qui incarne correctement le rôle de disciple – à la honte des Douze. De nature semblable, quoique plus explicite, est la mission que Jésus confie à Marie de Magdala d'être une « apôtre pour les apôtres », en étant le premier témoin de la résurrection (Jean 20.17-18).

Jésus abolit des commandements de l'Ancien Testament

Il est aussi particulièrement significatif que Jésus rejette les lois de l'Ancien Testament sur le pur et l'impur comme obligatoires pour lui-même et ses disciples. Ainsi, il ne considère pas comme souillant le fait de toucher un cadavre (Luc 7.15), de toucher une femme pécheresse (Luc 7.36 et suivants) ou une femme atteinte d'une perte de sang (Marc 5.27 et suivants). En fait, Marc 7.1 et suivants dit expressément que Jésus déclara purs tous les aliments (7.19b), et cela sur la base du principe que seul ce qui sort d'un être humain peut le souiller, et non ce qui entre en lui ou le touche (7.15).

Dominer ou servir

Un autre texte qui concerne les femmes, tant dans leurs relations avec la famille physique qu'avec la famille de la foi, est Luc 22.24-30. Jésus y définit le type de conduite ou de direction que les Douze doivent exercer sur ses disciples. Il déclare qu'ils ne doivent pas être comme les païens, qui dominent sur les gens, mais qu'ils doivent suivre l'exemple de Jésus et être les serviteurs de tous. ***Manifestement, être à la tête signifie pour Jésus être un serviteur en chef – cela exige davantage de responsabilité, non davantage de privilèges.*** Cela ne veut pas dire qu'ils n'ont pas ou ne peuvent pas exercer d'autorité pour enseigner, prêcher, guérir. ***Mais cela signifie que le modèle patriarcal traditionnel de direction doit être réformé dans le royaume de Dieu. Le choix et l'envoi en mission des douze hommes par Jésus, tant avant qu'après sa résurrection, montrent clairement que Jésus visait une réorganisation, et non un rejet, du concept traditionnel de direction.*** Quoique ce concept ait désormais signifié dans le royaume de Dieu, les évangélistes ne l'ont manifestement pas compris en ce sens que les femmes ne pouvaient pas annoncer la bonne nouvelle (Jean 20.17-18), ni même enseigner des membres masculins importants de l'Église (Actes 18.24-26).

Jésus et le divorce

Ce que nous avons dit jusqu'à ce point de la discussion n'est qu'un côté de l'histoire. ***L'autre côté raconte le souci de Jésus de renforcer la structure familiale physique traditionnelle et de la rendre plus juste pour les femmes.*** Les enseignements de Jésus sur le mariage, la famille et le divorce illustrent ce fait. ***Par exemple, en Matthieu 5.27 et suivants, Jésus durcit nettement l'interdiction de l'adultère. Elle doit aussi englober l'inclination du cœur, et pas seulement les actes du corps.*** En outre, en Matthieu 19 (cf. Marc 10), Jésus adopte une position très stricte sur le divorce. En fait, beaucoup de spécialistes affirmeraient que sa position est « pas de divorce », à moins que le mariage n'ait été illégitime dès le départ (par exemple dans le cas d'une union incestueuse). Que Jésus ait

adopté une position stricte contre le divorce ressort clairement de la réponse des disciples en Matthieu 19.10. Ils savaient assez bien que certains rabbins avaient dit qu'on ne devait divorcer qu'en cas d'adultère. Il est douteux que les disciples aient réagi ainsi s'ils avaient compris que Jésus se rangeait simplement d'un côté du débat juif traditionnel. Les Évangiles de Marc et de Luc ne mentionnent pas non plus de motifs acceptables de divorce. Les premiers auditeurs qui reçurent ces Évangiles auraient certainement compris que Jésus enseignait « pas de divorce ». Pour Jésus, le divorce est un adultère, tout comme le remariage, car aux yeux de Dieu l'union des deux est indissoluble, sauf, vraisemblablement, par la mort (Matthieu 19.9 ; Marc 10.11-12 ; Luc 16.18). En Matthieu 19.8-9, **Jésus oppose sa position à celle de Moïse**. Moïse permettait le divorce à cause de la dureté du cœur, mais Jésus insistait désormais pour que l'ordre et l'intention originels de Dieu dans la création soient maintenus, parce qu'il inaugure la nouvelle création. **Or, aussi difficile ou controversé que cet enseignement ait pu être, son effet général pour les femmes fut qu'elles obtinrent beaucoup plus de sécurité dans leur rôle d'épouse.** Certains rabbins avaient même dit qu'un homme était libre de divorcer et de se remarier s'il trouvait une femme plus belle que la sienne, ou si sa femme actuelle laissait brûler le petit déjeuner. Il n'en allait pas ainsi dans la communauté de Jésus. Les femmes pouvaient être sûres que, dans la communauté chrétienne, aucun caprice de ce genre ne pouvait être un motif de divorce. Ainsi, même si Matthieu 19.9 (5.32) permet le divorce pour cause d'adultère (ce qui paraît peu probable), Jésus avait considérablement restreint la liberté des hommes de divorcer (dans la culture juive du premier siècle, seuls les hommes pouvaient divorcer).

Jean 7.53–8.11 montre aussi clairement que Jésus ne tolérait pas de double morale. La question se pose ici : où est l'homme adultère, qui a lui aussi été pris en flagrant délit ? Manifestement, ces anciens juifs prenaient en l'occurrence le péché de la femme plus au sérieux que celui de l'homme. Jésus ne s'associa pas à une telle manière sélective et partielle de rendre la justice. **Il n'ignore pas le péché de la femme, mais il ne la condamne pas non plus. Sa véritable condamnation tombe sur un système qui discrimine les membres « plus faibles » de la société.** Plus tard, il critique les scribes qui dépouillaient des veuves sans défense du peu de biens qu'elles avaient (Marc 12.40 et parallèles). Jésus était aussi très touché de voir des parents âgés privés de leurs droits par leurs propres enfants sous prétexte de piété (Marc 7.9-13). Nous savons aussi que les enfants occupaient une place particulière dans le ministère de Jésus. Il insista sur leur droit de venir à lui, malgré l'opposition des disciples (Marc 10.13 et suivants). Jésus avait de la compassion pour les femmes qui avaient perdu des proches (Luc 7.11 et suivants ; Jean 11), dont des proches étaient malades (Marc 7.24 et suivants) ou qui avaient des problèmes particuliers (Luc 8.1-3). Sa communion avec elles (Jean 12 ; Luc 10) et leur fidélité envers lui jusqu'au bout, jusqu'à l'amère fin (allant même au-delà de celle des Douze), indiquent une relation particulière entre Jésus et celles que certains disciples masculins traitaient comme les moindres des disciples, dont on ne pouvait même pas croire la parole (Luc 24.11). **Tout cela indique une revalorisation tout à fait remarquable des rôles que les femmes pouvaient assumer dans la communauté de Jésus, comparée à leur position amoindrie dans le judaïsme.** Là, en raison de leur impureté mensuelle, il ne leur était pas permis de lire la Torah à la synagogue ni de faire partie du conseil dirigeant.

Notre étude des paroles et des actes de Jésus nous conduit à conclure que Jésus se distinguait de ses contemporains juifs sur beaucoup de points, sinon sur tous. Cela est d'autant plus remarquable que Jésus, autant que nous le sachions, n'a jamais quitté pour longtemps son environnement juif immédiat et, ce qui est plus important encore, qu'il adressait sa mission spécifiquement à ses compatriotes juifs.

Le rejet strict du divorce par Jésus aurait offensé pratiquement tout le monde à son époque. En outre, l'idée de Jésus selon laquelle le célibat était une vocation légitime et non anormale contredisait les vues dominantes, dans diverses parties de l'Empire romain, sur le devoir de l'homme de se marier et de se reproduire, mais nulle part davantage que dans sa patrie, la Palestine. J'ai suggéré que c'est cet enseignement qui a permis aux femmes d'assumer aussi, dans la communauté de Jésus, d'autres rôles que ceux d'épouse et de mère. Le fait que Jésus n'approuvait pas les diverses façons de faire des femmes des « boucs émissaires », en particulier dans les questions sexuelles, l'a mis en conflit avec d'autres rabbins, bien que, sans aucun doute, même de nombreux païens aient été d'avis que Jésus, en rejetant le « double standard », poussait l'égalité des droits trop loin. **En outre, contrairement à divers auteurs juifs, nous ne trouvons sur les lèvres de Jésus aucune remarque négative sur la nature, les capacités et le potentiel religieux des femmes par rapport aux hommes.** Il y a aussi des raisons de penser que l'estime de Jésus pour la valeur et la force probante du témoignage d'une femme était plus élevée que celle de la plupart, sinon de la totalité, de ses contemporains (cf. Jean 4.27-42). L'enseignement de Jésus selon lequel les exigences de la famille de la foi priment sur celles de la famille physique, tant pour les hommes que pour les femmes (cf. Marc 3.31-35 ; 10.29-30), a aussi conduit à certaines situations que juifs comme païens auraient trouvées choquantes. Par exemple, quel mari (juif ou païen) aurait volontiers laissé sa femme quitter maison et famille pour devenir disciple d'un prédicateur itinérant juif ? Pourtant, Luc 8.3 indique probablement que Jeanne, la femme de Chuza, l'avait fait. **Cet enseignement n'a cependant pas conduit Jésus à rejeter purement et simplement la structure familiale traditionnelle, ni, semble-t-il, le cadre patriarcal qui existait dans une certaine mesure dans toutes les diverses cultures méditerranéennes de l'époque.** Les enseignements de Jésus sur le korban, sur l'honneur dû aux parents, sur le divorce et sur les enfants montrent clairement qu'il ne prônait pas le rejet de la structure familiale traditionnelle. Si Matthieu 5.27-32 et Jean 7.53-8.11 donnent une quelconque indication, Jésus affirmait la responsabilité du mari et des responsables masculins d'être des modèles moraux pour la communauté. **Le choix par Jésus de douze hommes comme responsables de sa nouvelle communauté laisse aussi supposer qu'il cherchait à réformer, et non à rejeter, le cadre patriarcal dans lequel il travaillait.**

Certaines paroles et certains actes de Jésus, comme son enseignement sur les lois d'impureté, sa guérison d'une femme le jour du sabbat et sa disposition à s'entretenir en public avec une femme étrangère, étaient certes manifestement choquants pour ses compatriotes juifs, **mais n'auraient probablement pas fait grand bruit en dehors du contexte natal de Jésus.** De même, l'attitude de Jésus envers le droit d'une femme à une formation religieuse et à être la disciple d'un chef religieux était sans doute choquante pour des Juifs, mais elle n'aurait pas paru radicale à beaucoup de Romains ou de Grecs de cette époque.

Les vues de Jésus sur les femmes et leurs rôles n'entrent dans aucune des catégories de son temps. Il n'était ni un homme de Qumrân ni un rabbin traditionnel en ces matières, bien qu'il eût certaines choses en commun avec ces deux groupes. Son recours à des femmes, dans des histoires aussi bien fictives que réelles, comme modèles de foi pour ses disciples, et son enseignement sur l'honneur dû aux parents ne sont pas sans exemple dans la littérature rabbinique. Son appel aux hommes et aux femmes à un engagement radical envers Dieu en vue de l'avènement du royaume de Dieu présente certaines ressemblances avec les enseignements de Jean-Baptiste et de Qumrân. Mais dans l'ensemble, et particulièrement au regard de son contexte juif, **Jésus apparaît comme un réformateur unique et parfois radical des vues sur les femmes et leurs rôles qui avaient cours dans son peuple. En outre, il semble que les arguments en faveur d'une attitude nouvelle et plus ouverte envers les**

femmes n'étaient pas encore pleinement mûris lorsque les évangélistes écrivirent leurs Évangiles. C'est peut-être précisément la raison pour laquelle le troisième et le quatrième évangéliste s'efforcent de présenter diverses femmes comme modèles religieux pour leur public. ***Comment ces attitudes nouvelles envers les femmes et leurs rôles se sont-elles alors répercutées sur les femmes qui participaient à la communauté de Jésus ? Qu'offrait la communauté de Jésus aux femmes, en matière de statut et de rôles, par rapport à ce que leur offrait le judaïsme ?***

Tout d'abord, il ressort clairement non seulement des Évangiles, mais aussi des Actes des apôtres et des épîtres (par exemple Romains 16), que l'influence du message chrétien sur les femmes a été considérable. Il est probable que les enseignements de Jésus ont attiré les femmes en partie à cause des nouveaux rôles et du statut d'égalité qui leur étaient accordés dans la communauté chrétienne. En Grèce et à Rome, il y avait de nombreux cultes réservés aux seuls hommes ou qui, au mieux, ne permettaient aux femmes qu'une participation très restreinte. En outre, il est facile de comprendre pourquoi des femmes qui se trouvaient en marge de la communauté synagogale devinrent des converties chrétiennes. Le judaïsme n'offrait aux prosélytes féminines, au mieux, qu'une place restreinte, car elles étaient confrontées aux restrictions rabbiniques qui limitaient leur participation aux fonctions religieuses. Alors que les femmes ne pouvaient ni constituer le quorum nécessaire à la fondation d'une synagogue ni recevoir le signe juif de l'alliance, ces restrictions n'existaient pas dans l'Église chrétienne. ***L'explication nécessaire et suffisante de la raison pour laquelle le christianisme se distinguait sur ces questions de sa mère religieuse, le judaïsme, est que Jésus a rompu avec des traditions aussi bien bibliques que rabbiniques qui restreignaient le rôle de la femme dans les pratiques religieuses, et qu'il a repoussé les tentatives de dévaloriser la valeur d'une femme ou son témoignage.*** Ainsi, la communauté de Jésus, avant comme après Pâques, accordait aux femmes, conjointement avec les hommes (et non séparément des hommes comme dans certains cultes païens), un droit égal de participer pleinement à la famille de la foi. C'était un droit que les femmes n'avaient pas dans le judaïsme contemporain ni dans de nombreux cultes païens. Les enseignements de Jésus sur les priorités du discipulat, sa disposition à accepter des femmes comme ses disciples et compagnes de route (cf. Luc 8.1-3 ; 10.38-42), et son enseignement sur les eunuques et sur ce qui souille une personne ont effectivement ouvert la voie pour que des femmes puissent jouer un rôle important dans sa communauté. Chacun pouvait croire en Jésus et le suivre – il n'exigeait aucune autre condition pour entrer dans sa famille de la foi.

En ce qui concerne les rôles que les femmes pouvaient assumer et ont assumés dans l'Église de Jésus, c'est surtout Luc qui nous montre qu'une multitude de tâches étaient prises en charge par des femmes, en particulier dans l'Église d'après Pâques. Le troisième évangéliste donne des indications (cf. Luc 8.3 ; Actes 9.36-42) que les femmes reprenaient assez souvent simplement leurs rôles traditionnels d'hospitalité ou de soutien matériel, même si c'était désormais au service de l'Église de Jésus. De tels rôles étaient acceptables tant qu'ils n'empêchaient pas une femme de choisir « la seule chose nécessaire » (Luc 10.38-42) ou d'en apprendre davantage à son sujet.

Si l'enseignement et la communauté de Jésus ont peut-être été accueillis plus facilement et plus naturellement par des femmes païennes que par des femmes juives, ils offraient aux femmes juives davantage, en matière de statut et de rôles, qu'aux femmes païennes. Pour une femme juive, la possibilité d'être l'élève d'un grand maître, d'être une disciple itinérante de Jésus, de rester célibataire « à cause du royaume de Dieu », ou même d'enseigner la foi à d'autres personnes que des enfants, étaient autant de possibilités qui n'existaient pas avant son entrée dans la communauté de Jésus. Néanmoins, la foi et la communauté chrétiennes offraient aussi beaucoup aux femmes non juives.

Outre les tâches mentionnées ci-dessus, l'offre de la rédemption du péché, l'offre de commencer la vie avec une nouvelle compréhension de soi et un nouveau but, l'offre de participer activement à une communauté dont le Maître avait orienté sa mission tout particulièrement vers les opprimés, étaient des offres très attrayantes pour les femmes païennes comme pour les femmes juives. ***Ce nouveau statut et ces nouveaux rôles, dont certains n'avaient pas été accessibles auparavant à ces femmes, sont des facteurs qui expliquent l'afflux des femmes dans la communauté de Jésus.***

Un autre motif qui apparaît dans les Évangiles est la présentation des femmes comme témoins crédibles de la vérité sur Jésus (par exemple Jean 4), et particulièrement sur sa mort, sa sépulture, son tombeau vide et ses apparitions en tant que Ressuscité. Même si cela a pu être une question de nécessité, il est significatif qu'une partie décisive du kérygme chrétien repose sur le témoignage des disciples féminines de Jésus. ***C'est le mérite des évangélistes de ne pas chercher à enjoliver ce fait ; au contraire, il est mis en relief de diverses manières par le premier évangéliste, par Luc, par le quatrième évangéliste et probablement par Marc.*** Il convient de mentionner particulièrement la manière dont Luc révèle la validité du témoignage des disciples féminines de Jésus, en montrant qu'il a été confirmé par l'apôtre Pierre (cf. Luc 24.1-10, 12). Il est aussi remarquable que le quatrième évangéliste présente en quelque sorte la confession de Marthe comme un modèle pour son public (cf. Jean 11.27 ; 20.31). En outre, les récits de la résurrection, comme d'autres parties des Évangiles, tendent à attester l'effet de l'attitude de Jésus envers les femmes sur la communauté chrétienne, puisque les femmes apparaissent dans ces récits, comme ailleurs, en tant que témoins et participantes de cette communauté.

Synthèse

Nous n'avons ni le temps ni la place d'explorer davantage ce matériau. Qu'il suffise de dire que Jésus, dans son ministère, a fait deux choses à la fois qui ont eu des répercussions considérables sur les femmes. D'une part, il a permis aux femmes d'occuper une place et un statut importants dans ses paroles, ses actes et son ministère, tout en combattant les préjugés et la double morale. Il en est résulté que des femmes, surtout juives, ont reçu de nouveaux droits et de nouvelles fonctions religieuses dans la famille de la foi. D'autre part, il a pris des mesures qui renforçaient les rôles traditionnels des femmes dans la famille. La nouvelle dichotomie – soit Jésus « féministe », soit Jésus » traditionaliste » – doit donc être rejetée. ***Aucun des deux termes, et aucun des deux extrêmes, ne décrit de manière appropriée la relation de Jésus avec les femmes.*** Comme dans tant d'autres domaines, le ministère de Jésus envers les femmes et avec elles échappe à une catégorisation simple. Nous ferions bien aujourd'hui de chercher à préserver le sain équilibre annoncé par Jésus et poursuivi par Paul. Si l'Église ignore soit la nouveauté que Jésus a commencée, soit l'ancien qu'il a confirmé, elle court le risque de fragmenter davantage la famille physique ou d'étouffer l'Esprit qui agit dans la vie des femmes de Dieu.

Que Dieu nous préserve de ces deux dangers.

Traduction allemande : Hans-Jörg Ronsdorf, avec l'aimable autorisation de Ben Witherington III, 10 mai 2021